

## **Exigences de BCG en matière de facturation**

Madame, Monsieur,

Boston Consulting Group Canada ULC. (BCG) a pour objectif de traiter les factures de manière efficace et efficiente. Par conséquent, veuillez suivre les procédures ci-dessous lorsque vous soumettez des factures :

### **Intégration à Coupa**

Tous les fournisseurs doivent d'abord être intégrés à notre système Coupa avant de travailler pour la première fois avec BCG. Veuillez demander à votre personne-ressource de BCG de lancer immédiatement le processus d'intégration.

Cette étape est cruciale pour nous permettre de traiter efficacement vos factures et d'assurer le paiement en temps voulu pour les services rendus à BCG.

### **Contenu de la facture**

Les éléments clés suivants doivent figurer sur toutes les factures *(les factures qui ne répondent pas à ces critères seront rejetées)* :

- ✓ Boston Consulting Group ou entité affiliée à BCG – toutes les factures doivent être adressées à l'un des bureaux suivants :

- **Toronto**

*BOSTON CONSULTING GROUP CANADA ULC  
CIBC SQUARE  
81 RUE BAY, BUREAU 4800  
TORONTO ON M5J 0E7*

- **Montréal**

*BOSTON CONSULTING GROUP CANADA ULC  
1000 RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST  
BUREAU 4200  
MONTRÉAL QC H3B 4W5*

- **Calgary**

*BOSTON CONSULTING GROUP CANADA ULC  
525 8<sup>TH</sup> AVE SW  
BUREAU 3150  
CALGARY AB T2P 1G1*

- ✓ Nom de votre personne-ressource à BCG (acheteur)
- ✓ Numéro d'identification du projet BCG ou numéro Capex
- ✓ Nom et adresse du fournisseur clairement indiqués
- ✓ Numéro et date de la facture
- ✓ Numéro d'identification fiscale (si la TPS/TVH/TVQ est facturée)
- ✓ Factures dactylographiées (pas de copies manuscrites ou carbone)

Si vous n'avez pas été informé du numéro d'identification du projet ou du numéro Capex, veuillez communiquer avec votre représentant BCG pour qu'il vous fournisse ces renseignements.

### **Soumission des factures**

Les factures doivent être soumises par courriel à l'adresse [\*\*TORBCGAccountsPayable@bcg.com\*\*](mailto:TORBCGAccountsPayable@bcg.com)

Les exigences relatives aux factures envoyées par courriel sont les suivantes :

- ✓ Les factures doivent être au format PDF
- ✓ Une facture par document PDF
- ✓ Une facture par courriel

Il est important que toutes les factures respectent ces procédures afin d'éviter des retards ou des perturbations dans le traitement. Les factures non conformes seront rejetées.

### **Pour toute question**

Veuillez communiquer avec nous à l'adresse [\*\*BCGprocpaysupport@bcg.com\*\*](mailto:BCGprocpaysupport@bcg.com) pour toute question relative aux factures ou pour nous faire part de toute modification de vos renseignements.

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération.